



Garanties

Garanties

Responsabilis Santé

[des solutions] économiques pour les personnes responsables



*Prenez la liberté
d'économiser en
préservant votre
capital santé*

Points forts

- Economique
- Astucieux et responsable
- Aucun délai d'attente
- Vos remboursements en 24 heures
- Vos remboursements en ligne sur l'Espace Assurés : www.april.fr

Une complémentaire Santé qui vous veut du bien !

Faites des économies !

Pour vous, la santé est très importante, mais vous souhaitez maîtriser votre budget?

APRIL Assurances vous propose la solution adaptée : "Responsabilis Santé".

Avec Responsabilis, vous bénéficiez de 10 à 30% d'économies sur le prix de votre complémentaire santé*.

(*par rapport à une complémentaire santé classique, selon la zone géographique de résidence.)

Vous avez un comportement responsable et vous souhaitez avoir un contrat Santé qui vous ressemble ?
Vous trouvez normal que plus on utilise un service, plus on le paye ?

Nous vous proposons donc un contrat qui prévoit l'application de frais associés à la gestion de vos prestations à hauteur de 1,50 € à chaque fois que vous bénéficiez d'un remboursement au titre de vos garanties.

Frais de gestion des prestations

Tarif Responsabilis Santé

Tarif autre contrat santé

A qui s'adresse Responsabilis ?

A vous, qui souhaitez maîtriser votre santé,

A vous, qui n'avez pas l'habitude de consulter beaucoup, mais qui prenez soin de votre santé,

A vous, qui avez un comportement responsable et, qui acceptez de prendre en charge certaines dépenses de pharmacie.

Comment bien choisir votre complémentaire Santé ?

Votre Assureur Conseil est un spécialiste des produits d'assurance, pour lequel nous avons développé un outil d'analyse de vos besoins. En réalisant un audit de vos besoins, il saura vous conseiller la complémentaire santé APRIL la mieux adaptée à votre situation.

Si vous utilisez votre complémentaire, comme 75% des français, moins de 2 fois par mois par personne, ce produit est idéal : les économies réalisées par rapport à une complémentaire classique sont importantes : jusqu'à 30% d'économies réalisées !

Concrètement comment ça marche ?

Prenons des exemples simples.

1. Vous allez consulter votre médecin généraliste dans le parcours de soins.

Vous payez la consultation 25 €.

Vous avez souscrit Responsabilis Santé, Niveau Confort remboursé à 150% TC.

Vous êtes remboursés* : $25 \text{ €} - 1 \text{ €} - 1.50 \text{ €} = 22.50 \text{ €}$

Participation forfaitaire
de 1 € à la Sécurité sociale

Frais de gestion des
prestations

2. Votre vision a changé : vous devez changer de lunettes.

Votre monture coûte 120 €, et vos verres 170 €, soit un montant de 290 €

Vous avez choisi le niveau Confort, vous êtes remboursés* :

$290 \text{ €} - 1.50 \text{ €} = 288.50 \text{ €}$

* La somme indiquée comprend la part prise en charge par votre Régime Obligatoire et le remboursement au titre du contrat RESPONSABILIS santé.

3. Vous allez à la pharmacie : niveaux Equilibre et Confort dans le parcours de soins.

Suite à une consultation chez votre médecin, vous allez le lendemain à la pharmacie pour acheter vos antibiotiques, pour un montant total de 16.50 €.

Vous êtes remboursés* :

Pour la consultation : 25 € - 1 € - 1.50 € = 22.50 €

Pour votre ordonnance, nous remboursons directement votre pharmacien (service Tiers payant). Cela donnera lieu à l'application des frais de gestion des prestations de 1, 50 € que nous déduisons de votre prochain remboursement.

* Les remboursements indiqués représentent la part de votre régime obligatoire, ainsi que la part APRIL Assurances.

Quelles garanties ?

Responsabilis Santé est un produit simple, efficace et astucieux : vous choisissez parmi 3 niveaux de garanties : Niveau Eco, Niveau Equilibre, Niveau Confort.

> Le niveau Eco

Un tarif ajusté pour ceux qui n'ont pas besoin de remboursements de pharmacie aux frais réels ni du Tiers Payant et qui acceptent de prendre en charge une partie des frais de pharmacie.

Une attitude efficace et engagée !

La Haute Autorité de Santé décide du remboursement de chaque médicament en fonction de son SMR (Service Médical rendu). Notre niveau Eco vous permet d'être toujours très bien remboursé sur les médicaments jugés "importants, et présentant un caractère indispensable", comme par exemple les antibiotiques. Parmi l'ensemble des médicaments remboursés par la Sécurité sociale, ces médicaments représentent 76.5 % de la consommation.

Une attitude Economique !

Parce que vous souhaitez prendre soin de votre santé et de votre budget, vous réaliserez d'importantes économies grâce à cette Attitude Eco.

> Le niveau Equilibre

Un niveau de garantie Astucieux !

Cette couverture vous permet de conserver la maîtrise de votre budget : vous disposez de bonnes garanties sur les postes onéreux (comme l'optique, le dentaire ou l'hospitalisation).

Par exemple, le niveau Equilibre vous permet de bénéficier d'un forfait optique de 200 € par personne et par année d'adhésion.

En plus, vous bénéficiez du Tiers Payant étendu !

> Le niveau Confort

Une couverture sécurisante !

Une protection très efficace : vous bénéficiez de garanties renforcées sur tous les postes de soins, à un excellent rapport qualité/prix !

Vos prestations onéreuses comme l'hospitalisation ou l'optique sont encore mieux remboursées (jusqu'à 300 € par personne en optique !), et nous couvrons les dépassements d'honoraires de praticiens spécialistes (jusqu'à 150 %).

Bien sûr, vous bénéficiez du Tiers Payant étendu !

Responsabilis Santé, c'est aussi des services innovants

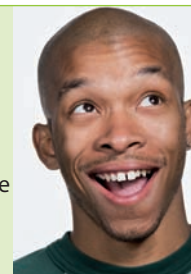
> Le coaching nutritionnel

Parce qu'APRIL Assurances s'investit dans la santé et dans la prévention, un programme de coaching nutritionnel vous est proposé.

Ce programme vous sensibilise à la diététique dans une logique de bien-être et de prévention, vous permet d'évaluer vos apports alimentaires, et vous apporte si besoin un rééquilibrage alimentaire.

Vous serez encadré par nos partenaires professionnels de la santé nutritionnelle, vous bénéficierez de tous les conseils et astuces adaptés à votre situation.

Pour en savoir plus sur ce coaching, rendez-vous sur votre Espace Assuré : www.april.fr !



> La prévention

Rendez-vous sur votre Espace Assurés en vous connectant sur www.april.fr ! Soyez curieux, vous trouverez une plate forme prévention, qui vous aidera à préserver votre capital santé, quel que soit votre âge ou votre situation. : Tests, quizz, astuces et conseils...



Pas de délai d'attente

Garanties

Prestations en pourcentage du tarif de convention
et / ou de la base de remboursement sous déduction des remboursements du Régime Obligatoire,
dans la limite des frais réellement engagés.

Limite d'âge à l'adhésion : 65 ans.

Responsabilis Santé	Niveau éco	Niveau équilibre	Niveau confort	Pour y voir plus clair...
Frais hospitaliers en secteur conventionné				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Ex : opération de l'appendice Coût total de l'opération : 834 €, dont 550 € de dépassement d'honoraires des praticiens. Niveau Confort : pour 834 € dépensés, vous serez intégralement remboursés**.
Frais de séjour	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Honoraires chirurgicaux	100 %	300 %	300% la 1 ^{ère} année puis 500 %	
Chambre particulière (hospi. et maternité)	Néant	30 € par j	50 € par j	
Frais d'accompagnement enfant assuré - 18 ans	Néant	15 € par J	25 € par J	
Maison de repos et assimilés	100 % pendant 60 J	100 % pendant 120 J	100 % pendant 180 J	
Hospitalisation à domicile	100 %	100 %	150 %	
Soins inopinés à l'étranger	100 %	100 %	100 %	
Frais hospitaliers en secteur non conventionné				
Forfait journalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	
Frais de séjour	100 %	100 %	100 %	
Honoraires chirurgicaux	100 %	100 %	100 %	
Chambre particulière (hospi. et maternité)	Néant	Néant	Néant	
Frais médicaux				
Consultations, visites en parcours de soin	100 %	100 %	150 %	
Actes médicaux courants, soins externes et radiologie en parcours de soins*	100 %	100 %	150 %	
Auxiliaires médicaux, analyses	100 %	100 %	150 %	
Appareillage (orthopédie, prothèses auditives, petit appareillage)	100 %	100 %	150 %	
Transport	100 %	100 %	150 %	
Pharmacie				
Prise en charge par le RO	30% ⁽¹⁾	100 %	100 %	
Frais dentaires				
Orthodontie prise en charge par le RO	100 %	150 %	200 %	Ex : Dentaire Pose d'une couronne céramo-métallique Prix total : 460 € Niveau Confort : pour 460 € dépensés, votre remboursement atteindra 321 €**.
Prothèses dentaires prises en charge par le RO	100 %	100 % la 1 ^{ère} année puis 175 %	150 % la 1 ^{ère} année puis 300 %	
Orthodontie et prothèses dentaires non remboursées par le RO mais avec cotation	Néant	100 %	150 %	
Plafond années 1 et 2	Néant	Néant	750 €	
Plafond années suivantes	Néant	Néant	1 500 €	
Soins dentaires	100 %	150 %	200 %	
Forfait soins dentaires non remboursés (Actes Hors Nomenclatures) : implants dentaires et parodontologie	Néant	100 €	150 €	
Frais d'optique				
Monture, verres, lentilles acceptés par le RO Lentilles refusées par le RO et lentilles jetables Lentilles Forfait traitement de la myopie	50 € la 1 ^{ère} année puis 100 €	100 € la 1 ^{ère} année puis 200 €	150 € la 1 ^{ère} année puis 300 €	Ex : Optique Monture + verres Niveau Confort : pour 280 € dépensés, vous serez intégralement remboursés**.
Maternité				
forfait naissance/adoption	Néant	50 € la 1 ^{ère} année puis 100 €	50 € la 1 ^{ère} année puis 150 €	
Cure thermique				
forfait cure thermique	Néant	50 €	100 €	

*Conformément à la loi du 13 août 2004 : 1) Les visites, consultations et actes techniques d'imagerie (radiologie) réalisés par des médecins hors parcours de soins pourront donner lieu à des hausses du ticket modérateur et/ou des dépassements d'honoraires que ce contrat ne pourra rembourser. 2) Les actes de prévention définis par l'arrêté du 8 juin 2006 sont au moins remboursés au ticket modérateur, sauf pour les vaccins en niveau "Eco".

- Les forfaits et plafonds de garanties figurant dans ce tableau ne sont valables qu'une fois par bénéficiaire et par année d'adhésion en cours. Ils ne peuvent donc pas être reportés d'une année sur l'autre.

- Votre âge est celui que vous aurez au 31 décembre de l'année d'adhésion.

** Sous réserve de l'application des frais de gestion des prestations d'une valeur de 1.50 €.

Comprendre

(1) en plus des remboursements du RO
 RO = Régime obligatoire
 TC = Tarif de convention en France métropolitaine.
 Un seul niveau doit être souscrit pour une même famille.

APRIL Assurances à vos côtés

Spécialiste de l'assurance de personnes, APRIL Assurances conçoit des solutions d'assurances santé et prévoyance simples et innovantes pour les particuliers, les dirigeants d'entreprises et les indépendants. Elle propose également une gamme complète de contrats d'assurance de prêt. Depuis sa création, APRIL Assurances s'engage à apporter une satisfaction optimale à ses assurés par des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services et d'une qualité de gestion hors normes en 24 heures.

	Santé et Prévoyance individuelle	Tél. 0891 46 9000 (0,23 € TTC/min)
	Assurance de Prêt	Tél. 0891 46 6000 (0,23 € TTC/min)

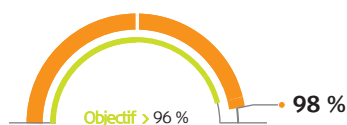
www.april.fr

[Notre engagement, votre satisfaction]

Satisfaction clients assurés*



Satisfaction Assureurs Conseil*



Une société certifiée
ISO 9001 version 2000

Des solutions pour tous et pour chacun

APRIL propose des gammes de solutions complètes et diversifiées, lui permettant de répondre aux attentes de chacun (familles, salariés, emprunteurs, seniors, dirigeants, travailleurs non salariés, étudiants, voyageurs...) et à tous les moments de leur vie.

	assurance automobile et habitation	www.april-iard.fr
	épargne, retraite et défiscalisation	www.april-patrimoine.fr
	assurance individuelle et collective des expatriés, impatriés et voyageurs	www.april-mobilite.fr

APRIL GROUP, changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL GROUP a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de **2 millions d'assurés** qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux **2 060 collaborateurs et 40 sociétés du groupe**.

Depuis 1997, APRIL GROUP est coté à la Bourse de Paris. Il a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires de 520,4 millions d'euros.

Pour en savoir plus, contactez votre assureur-conseil

Protec & Assur
POUR ÊTRE CORRECTEMENT ASSURÉ

8 Rue d'Estienne d'Orves - 94000 Creteil
01-72-81-65-00 - www.santexia.com

APRIL ASSURANCES UNE SOCIÉTÉ APRIL GROUP

Siège social,

Immeuble Aprilium
114 boulevard Marius Vivier Merle
69439 LYON Cedex 03
Fax 04 78 53 65 18 - Internet www.april.fr


april
ASSURANCES

S.A. au capital de 500 000 € à Directoire et Conseil de Surveillance - RCS Lyon 428 702 419 - Intermédiaire en assurances - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 002 609 (www.orias.fr) - Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles - 61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09.